



Portrait de la biodiversité

Mouriès



Circaète Jean-le-Blanc © Christian AUSSAGUEL

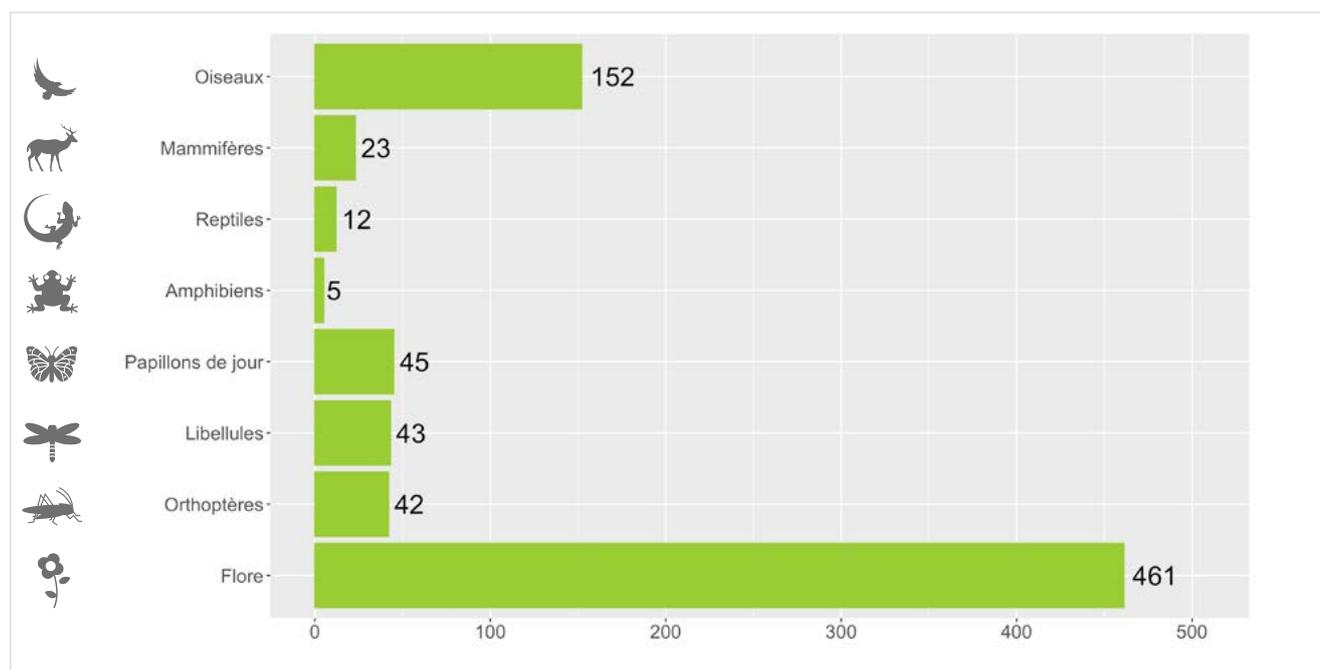


Localisation de la commune dans le département des Bouches-du-Rhône

La connaissance de la faune et de la flore sur votre commune

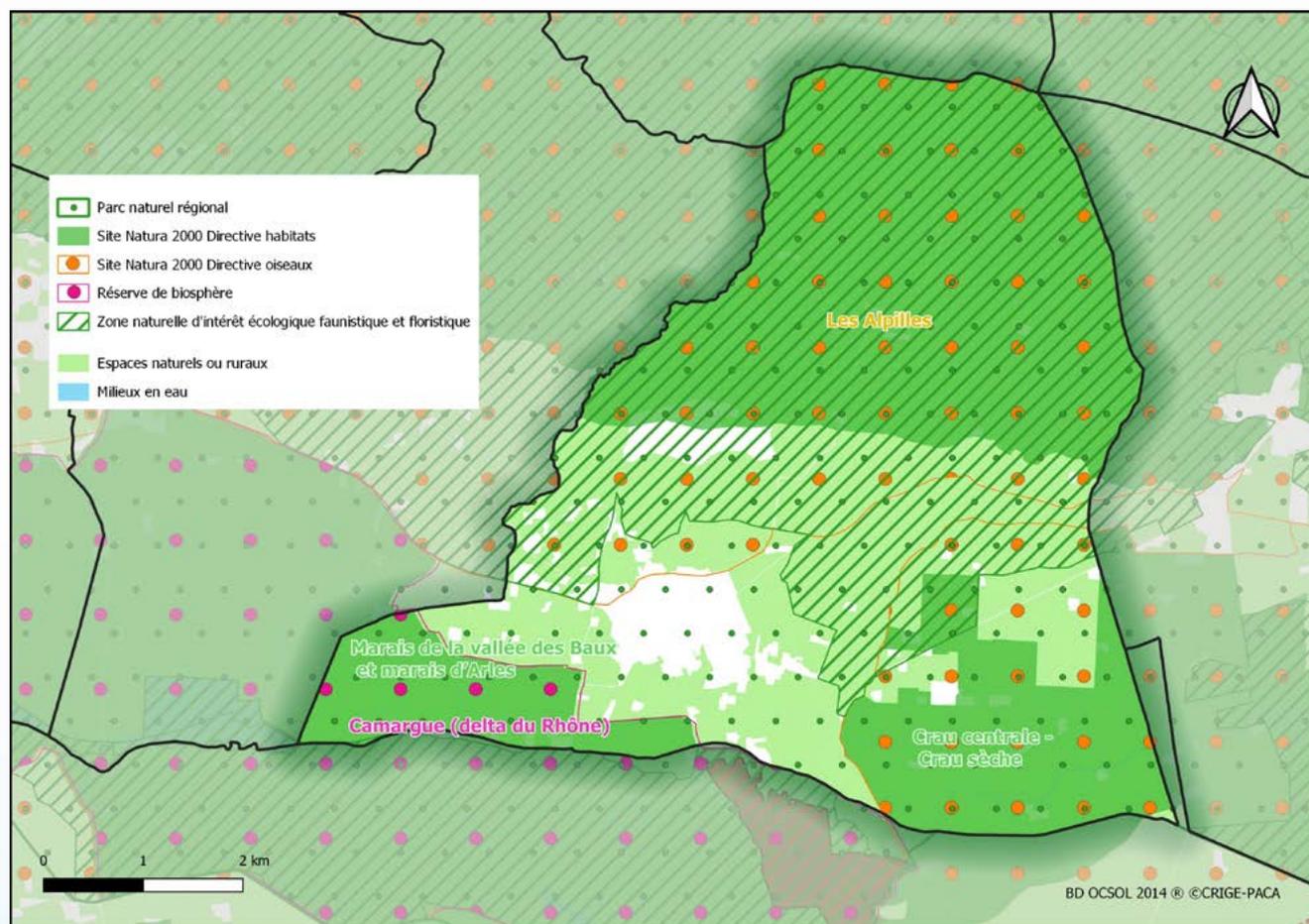
997 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Mouriès, soit 11% de la faune et de la flore terrestre recensées dans le département des Bouches-du-Rhône. 157 espèces sont protégées au niveau national. 24 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 37 à l'échelle régionale.

La compilation de 7 153 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Mouriès (nombre d'espèces)

Les espaces naturels



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Mouriès

D'une superficie de 38 km² dont 100 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique, la commune de Mouriès est composée à 91 % d'espaces naturels et ruraux.

Au nord, les paysages des **Alpilles** sont composés de garrigues à Chênes kermès se mêlant aux taillis de Chênes verts et aux Pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. Les falaises accueillent la nidification de grands rapaces et constituent des gîtes pour des chauves-souris à forte valeur patrimoniale. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux. Les milieux humides temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptés au climat méditerranéen.

Au sud-ouest, une cuvette naturelle abrite les **marais de la vallée des Baux** et permet la présence d'espèces généralement absentes ou très rares en zone méditerranéenne.

Au sud-est, la **Crau** est une zone subdésertique aux richesses écologiques exceptionnelles au niveau européen. Les insectes sont abondants et diversifiés. On y observe un cortège d'oiseaux nicheurs dont la plupart présentent des adaptations particulières. Les grandes étendues ouvertes sont des terrains de chasse pour les rapaces. Les amoncellements de galets profitent à plusieurs espèces menacées d'oiseaux et à des reptiles. Riche d'une multitude d'habitats périphériques, la **Crau** exerce une attraction très forte pour les oiseaux en migration.

Ailleurs dans la commune, les **activités agricoles extensives**, liées notamment à la production de foin de **Crau** qui bénéficie d'une AOC, permettent le maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Les plantes messicoles, en voie de disparition en France, attirent une biodiversité constituée d'insectes pollinisateurs et d'auxiliaires des cultures.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'Homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



Des espèces de faune et de flore à observer

© Aurelien AUDEVARD



Tourterelle des bois

LR

Migratrice, la Tourterelle des bois affectionne les zones agricoles épargnées par les remembrements et l'arrachage de haies, les garrigues, les boisements clairs et les ripisylves. Elle consomme notamment les graines de plantes adventices qui poussent dans les champs cultivés et les friches.

© Aurelien AUDEVARD



Hirondelle rousseline

P LR

Cette hirondelle de taille moyenne a des dimensions proches de celles de l'Hirondelle rustique. On peut toutefois la distinguer, entre autres détails, à la nuque et aux joues rousses des adultes. Les populations sont difficiles à évaluer car c'est une espèce solitaire et discrète. L'expansion de son aire de répartition, et donc son arrivée en France, sont récentes (autour des années 1950). Elle est protégée mais n'est pas considérée comme menacée à court terme en France.

© Gregory DELAUNAY



Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crotteurs. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.

© André SIMON



Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© François GRIMAL



Crapaud calamite

P

Le Crapaud calamite affectionne les milieux ouverts et sablonneux. Il s'agit d'une espèce pionnière des milieux temporaires qui peut profiter des moindres événements pluvieux pour se reproduire.

Bouches-du-Rhône

Le département des Bouches-du-Rhône se caractérise par une grande diversité de milieux qui accueillent un patrimoine naturel méditerranéen exceptionnel. Ainsi, il fait partie des territoires les plus riches en nombre d'espèces de France métropolitaine. Un total de 8 844 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 525 espèces sont protégées par la loi et 305 espèces sont actuellement menacées. Le département accueille la moitié de la flore régionale et plus de la moitié des espèces d'oiseaux présentes en France. Le portrait de la biodiversité continentale du département améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

Des actions pour vous engager en faveur de la biodiversité



Connaissances

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



Protection

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



Sensibilisation

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hironnelles
© Daphné KLEJNOWSKI

Pour aller plus loin, contacter les services du Département : www.departement13.fr



Partenaires techniques

